

Gazette d'Oiselay-et-Grachaux n°11

Janvier 2023

Cher(e)s administré(e)s,

Une nouvelle année est en route, la Covid semble être dernière nous mais l'arrivée des évènements géopolitiques ukrainiens nous aura laissé peu de répit.

Néanmoins, il nous faut poursuivre les projets entamés et entreprendre ceux à venir.

Depuis 2 ans maintenant, nous travaillons sur l'élaboration du permis d'aménager du terrain des Vignes du Seigneur. Pour pérenniser les intérêts de la commune nous devons nous y atteler et optimiser cet investissement. Le permis a été délivré en octobre 2022, des travaux primaires devront être réalisés.

Dans un délai bien plus proche, les travaux de rénovation du bâtiment communal vont débiter. Dans notre volonté de sauvegarde et de rénovation du patrimoine communal, nous redonnerons son caractère d'Hôtel de Ville à ce bâtiment et nous créerons une place arborée le mettant en valeur.

Nous sommes bien conscients que nous devons être vigilants quant à l'augmentation des tarifs de l'énergie, de la construction et l'allongement des délais d'acheminement des matières premières.

Ces projets ambitieux laissent entrevoir un embellissement et un développement du village.

Que votre année 2023 soient pleines de projets et de réussite et surtout qu'elle vous garde en santé.

Bien à vous

Christelle Cuenot, Votre Maire



Les brèves des associations

Les BOG'S

C'est avec plaisir que nous nous sommes associés au Comité des fêtes pour aider à l'organisation de la fête du village de septembre.

La confection et la vente de gaufres nous a permis de collecter des fonds pour financer, entre autres, le goûter d'Halloween qui s'est déroulé fin octobre. Tous les enfants du village sont venus déguisés pour cette occasion et pouvaient se faire maquiller sur place par Jennifer LE MAGUER. Nous tenons à la remercier.



Nous sommes très heureux que le spectacle de Noël ait eu lieu après deux ans d'absence. Les enfants et les plus grands ont pu assister au spectacle : « Noël dans les tuyaux ». Il a été suivi par un goûter.

Le Père Noël a ensuite fait une distribution de chocolats que les enfants ont apprécié. L'association a déjà prévu les animations pour 2023, vous les retrouverez en fin de gazette.

Nous souhaitons à tous les enfants ainsi qu'aux parents une excellente année 2023.

Mélanie LAVALETTE
Présidente

Le comité des fêtes

Au moment où nous rédigeons ces lignes, nous préparons la 2^{ème} soirée jeux de société de l'année. Ces soirées familiales plaisent à un grand nombre d'entre vous si bien que vous nous avez demandé d'en organiser plus souvent. C'est chose faite !

Rétrospective : la fête du village, qui s'est déroulée les 17 & 18 septembre, a bénéficié du beau temps. Vous étiez présents, nombreux et nous vous en remercions. Le calendrier fait que la fête tombe en même temps que la journée du patrimoine ; c'est pourquoi nous nous sommes « associés » avec Patrick FRACHEBOIS qui a accepté de faire visiter sa collection privée de voitures Th. Schneider.

Vendredi 27 janvier notre AG aura lieu, tous les habitants y sont conviés, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux bénévoles !

Mickaël ETIEVANT
Président

Les chênes d'argent

C'est avec un grand regret que l'association des chênes d'argent met fin à ses activités par manque de participants. Nous avons été heureux d'accompagner un grand nombre d'anciens pendant plusieurs années. Merci pour tout.

Bernadette ROBIN
Présidente

L'amicale des sapeurs-pompiers

L'année 2022 se clôture après une année très riche en manifestations.

Le 13 juillet au soir, le village s'est animé une nouvelle fois pour le traditionnel repas "Cancoillotte"



avec une météo clémente qui nous a permis de profiter de ce moment convivial et festif.

Vous avez été environ 130 personnes pour ce repas franc-comtois.

Les amicalistes ont proposé aux participants de gagner un panier garni (vin, terrine, pétillant, ...) : il doit être pesé par les participants et celui qui annonce le poids exact ou se rapprochant le plus gagne. Certaines stratégies très imaginatives sont apparues pour deviner le chiffre exact...

Un DJ local et bénévole, Thomas DEVAUD, a assuré l'animation en créant une ambiance musicale festive que tout le monde a appréciée. On le remercie.

Les feux d'artifice, financés par la commune, ont été tirés par deux artificiers du village : Jean-Luc PIALAT et Mickaël DEVAUD.

L'association des BOG's a assuré la vente de lampions pour permettre une descente jusqu'au terrain de pétanque où ont été tirés les feux.



L'amicale remercie toutes les personnes qui ont pris part et créé la réussite de cette manifestation.

Pour 2023 nous prévoyons une nouveauté : un bike And Run ouvert au grand public... Commencez à vous entraîner, cette première édition ne passera pas inaperçue dans notre village

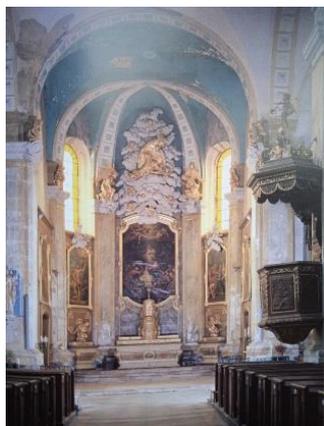
Nous vous souhaitons une belle année 2023.

Mickaël ROGNON
Président

+ Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux

L'objet de l'association étant de mettre en avant notre patrimoine communal, nous voulons partager avec vous quelques lignes de présentation de l'Église de la Décollation de St Jean-Baptiste d'Oiselay et les œuvres qu'elle contient.

Cette église remonte vraisemblablement à l'époque de la forteresse vers 1232, elle fût détruite par les français et rebâti 2 fois (en 1510 et 1674 après la guerre de 10 ans) à l'exception du clocher qui est d'époque. La mise en place du mobilier a été réalisée 30 ans plus tard.



Cinq peintures sur toile occupent le sanctuaire : au centre L'adoration des bergers, à gauche La décapitation de St Jean-Baptiste et La Résurrection. A droite une représentation de Saint Jean-Baptiste et La Sainte Cène peinte par le bisontin Ch. Guillot (d'après Rubens) en 1756. Cette dernière fut payée par les héritiers de G. Costille de Oiselay dont le nom figure en bas de l'œuvre.

2 consoles baroques que l'on peut dater du milieu du XVIII siècle encadrent l'autel tombeau galbé en bois.

Nous y trouvons également 2 toiles de grandes valeurs : L'éducation de la Vierge (signée Fartyot en 1741) et une représentation de St Agathe patronne des nourrissons.

Serge MANZONI
Président

+ Amicale Théâtre d'Oiselay (ATHEO)

L'amicale Théâtre de Oiselay pleure la disparition brutale de son fondateur et président, François SIMON.



François, né en 1953 a passé sa jeunesse à Boulot (70). Après des études sur Lyon, il intègre la SNCF à Besançon où se déroulera l'entièreté de sa carrière. Passionné de théâtre, il est à l'origine de cette association créée en 1984 et qui s'inscrit dans une longue tradition de Théâtre à Oiselay. Il remplissait son rôle de président avec rigueur et dévouement, assurant le choix des pièces, la distribution et la mise en scène afin que le résultat final soit à la hauteur de ses exigences. Toute la troupe le remercie vivement d'avoir assuré d'une main de maître, mais avec beaucoup de diplomatie,

de bienveillance, de souplesse et de patience ses fonctions.

Il était également un acteur remarquable dont le talent a pu encore être apprécié par de nombreux spectateurs lors de nos représentations de « L'express 70700 » en novembre dernier.

Sa disparition laisse la troupe dans un profond chagrin. Néanmoins, pour faire honneur à sa mémoire, elle jouera au printemps le spectacle que François avait prévu.



Nicole VIENNET
Pour l'ATHEO

Handi pétanque moteur et visuel

Vous avez sans doute remarqué que ça bougeait pas mal autour du terrain de pétanque. En effet, depuis novembre 2022, notre club de pétanque a élu domicile à Oiselay. Notre association nommée « Handi pétanque moteur et visuel » regroupe des joueurs valides et des joueurs porteurs de handicap.

Un peu d'histoire :

- Janvier 2019, création de la section Handipétanque au sein du club de la Pétanque Gyloise (Gy).
- Fin 2022, l'association Handipétanque Moteur et Visuel voit le jour. Elle devient autonome et cherche à s'installer sur un terrain indépendant.

C'est ainsi que nous arrivons à Oiselay-et-Grachaux pour profiter des équipements en place. L'association est affiliée à la FFPJP (Fédération Française de Pétanque et Jeu Povençal) et à la FFH (Fédération Française Handisport).

Nos valeurs sont humaines et sociales :

Le respect, la considération, l'équité, l'entraide, la bienveillance, la résilience et la fraternité qualifient notre association. L'apport de joie et de bonheur pour tous sans distinction est notre rôle.



Notre association est parrainée par **Dylan Rocher**, multiple champion du Monde et n° 1 Mondial et par **Isabelle Calchera** championne de France 2017.

Isabelle et Dylan ont établi des Records du Monde lors de notre prestige (qui a lieu chaque année en septembre) : 330 boules frappées sur 337 en 30 minutes pour Dylan et 229 boules frappées sur 278 pour Isabelle.

Le début d'année 2023 sera voué à la remise aux normes électriques du local (financée par la mairie), à l'isolation (réalisée par les bénévoles de l'association) et au traçage des terrains. Nous prévoyons d'organiser des concours « sauvages » dès que nous aurons connaissance du calendrier officiel des compétitions.

Oiselay-et-Grachaux est une terre de pétanque, je suis certain que de nombreux boulistes seront heureux de pouvoir à nouveau pratiquer ce sport si apprécié au sein de la commune.



Nous vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réserverez.

Thibaut WOJEICK
Président

Vous pouvez prendre une licence dès maintenant (40 €)

Appelez M. WOJEICK Thibaut au 06.87.86.46.59 et prévoyez un certificat médical

Que se passe-t-il à Dislay-et-Grachaux ?

+ Mur du cimetière

A la fin du mois de juillet, nous avons constaté un effondrement dans le mur du cimetière. Après avoir consulté plusieurs entreprises de maçonnerie locales, c'est l'entreprise CRUCEREY Paul et Fils de Fretigny-et-Velloreille qui a été retenue pour la remise en état.

Les entreprises consultées sont unanimes : ce type d'effondrement risque de se reproduire dès que nous connaissons des épisodes de canicules. En effet, le gonflement puis le retrait des argiles en période sèche et la poussée de la terre du cimetière favorisent ces effondrements.



+ Évolution de la population



Chaque année l'INSEE édite l'évolution de la population des villes et villages. Si la Haute-Saône a perdu 3 746 habitants ces 5 dernières années, on remarque une disparité entre le nord du département dans lequel les villes et villages se vident alors que le sud, et notamment la communauté de commune du pays Riolais, voit sa population augmenter. Nous ne sommes pas en reste puisque **notre village a vu sa population augmenter de 11 % entre 2012 et 2023**, passant de 388 habitants en 2012 à 433 en 2023.

+ Conseiller numérique

Environ 80 000 Haut-Saônois rencontrent des difficultés ou sont dans l'incapacité d'accéder à Internet et à maîtriser les outils informatiques : ils sont en situation d'exclusion numérique.

Grâce au Département de la Haute-Saône, la commune peut accueillir une conseillère numérique pour aider les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique et le numérique.

Aurore SUCHET, conseillère numérique est présente en mairie les vendredis après-midi.



Ses objectifs :

- Vous faire progresser dans vos besoins de maniements d'outils numériques
- Vous aider à prendre en main les outils numériques : ordinateur, téléphone...
- Vous donner les bases du traitement de texte
- ...

Aurore intervient sur toute la communauté de communes et ne restera pas à demeure à Oiselay-et-Grachaux.

C'est pourquoi, si vous souhaitez profiter de ses formations, nous vous invitons à prendre contact auprès d'elle par téléphone au : 06.07.80.18.31 (n'hésitez pas à laisser un message) ou par mail : aurore.suchet@haute-saone.fr



+ Vente d'objets et petite papeterie



Olivier PROST, habitant d'Oiselay-et-Grachaux et gérant du central tabac situé place Grandvella à Besançon, a eu l'excellente idée de faire fabriquer des stylos, porte-clefs, briquets, autocollants, magnets, bouteilles isothermes... à l'effigie d'Oiselay-et-Grachaux.

Un dépôt-vente est réalisé à l'Agence Postale Communale.

Vous pouvez donc dès à présent arborer les couleurs de notre blason sur vos clefs ou sur votre réfrigérateur !

Les aînés de notre commune en ont eu la primeur puisqu'ils ont reçu un stylo ou un porte-clefs dans le colis de fin d'année.

+ Les chemins ruraux

A l'automne 2022, la commune a continué le programme d'entretien des chemins ruraux.



Le chemin qui mène au château d'eau a été éclairci et la structure renforcée par l'apport de tout venant. Le but étant de permettre aux affouagistes, aux promeneurs et aux équipes techniques de Gaz et Eau d'accéder sans difficulté.

Le chemin du château et le chemin de proz ont été érasés, du tout-venant a été apporté puis compacté. Cette opération a été réalisée pour un coût de 8 567,54 € TTC.



Le centre de première intervention

Une nouvelle année débute. La tradition veut que l'on fasse le bilan de l'année écoulée.

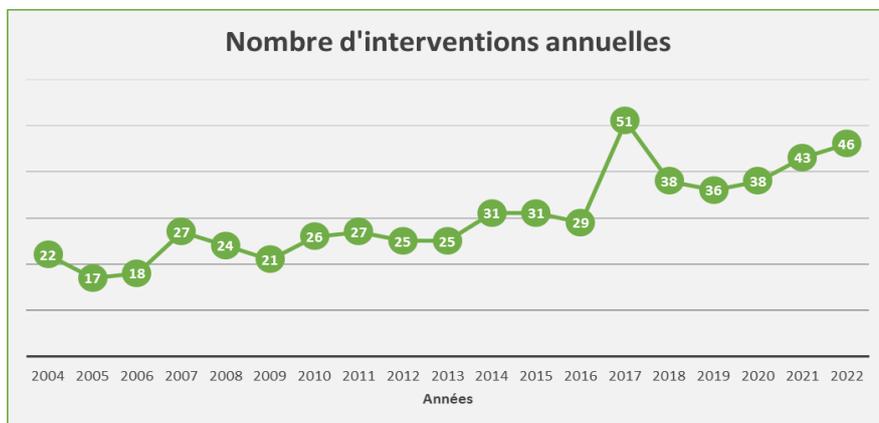
Cette année, le centre a vu son effectif se renforcer d'une nouvelle recrue : Doriann KOUADRI LAVILLE qui, après 2 ans de formation JSP au Centre d'Intervention Principal de Gray, a obtenu le brevet national des JSP en juin 2022. Agé de 16 ans et originaire de Bonnevent-Velloreille, il a intégré le CPI d'Oiselay-et-Grachaux le 24 septembre 2022 au grade de 2nde classe.

« Depuis toujours je souhaite être pompier. En effet, je suis fasciné par ce métier. J'aime établir un contact avec les personnes et leur venir en aide. Les 2 années passées au CIP de Gray ont renforcé mon envie d'exercer ce métier »



Des travaux ont été réalisés à la caserne : pour rendre le départ en intervention plus aisé et plus rapide, la mairie a financé la motorisation de la porte du local. Le moteur a été acheté chez Mischler et posé par l'entreprise Fermetures des Monts de Gy.

Pour ce qui est du bilan chiffré, le corps communal a réalisé 46 interventions. Comme la courbe ci-dessous le prouve il est de plus en plus sollicité : ses interventions ont plus que doublé sur les 20 dernières années. Pour rappel, nos sapeurs sont également sollicités sur les communes de Bonnevent-Velloreille et de Le Cordonnet.



Pour rester opérationnel, monter en compétence et maintenir les acquis, plusieurs heures de formation ont été effectuées pendant les manœuvres mensuelles.

Je veux remercier ceux sans qui cela ne serait pas possible :

- Tous les sapeurs-pompiers du centre pour leurs présences aux activités opérationnelles, qui ont su concilier vie professionnelle et vie familiale avec la fonction de sapeur-pompier volontaire. Ils ont permis de répondre sans exception aux demandes de secours de notre population.
- Toutes les nouvelles recrues, car elles sont la relève qui dessinera la sécurité civile de demain, tous les anciens à qui nous devons respect et loyauté, toujours présents à nos côtés lors des diverses manifestations annuelles.
- Plus particulièrement les conjointes et conjoints qui subissent très souvent nos absences, pour la bonne cause bien sûr !
- Tous les habitants de Oiselay-et-Grachaux, toujours nombreux à nous soutenir à travers leur présence à nos manifestations.

**Le CPI est toujours demandeur de volontaires.
Vous êtes intéressés, vous souhaitez des renseignements
Sur l'activité de sapeur-pompier ?
N'hésitez pas à m'appeler au 06 13 77 00 90
Ou à venir au centre les dimanches de manœuvres.**

Au nom de tous les sapeurs-pompiers du centre, je vous remercie pour l'accueil que vous leur réservez chaque année lors de la distribution des calendriers, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

Soyez assurés de notre entier dévouement.

Chef de centre
Sergent-Chef Julien OLIVIER

Antoine ROBERT



Vous avez sans doute croisé ce nouveau visage dans les rues de la commune en train de tondre les accotements, d'accrocher les décorations de Noël, de nettoyer les rues...

Il s'agit d'Antoine ROBERT, salarié du Syndicat de Voirie de la Croisée auquel la commune adhère. Il est originaire de Velleuxon, a 23 ans et est papa d'un petit garçon de 6 mois.

Antoine a été embauché en septembre 2022, il prend donc ses marques au sein de notre commune qu'il ne connaissait pas auparavant. Il travaille en étroite collaboration avec le 2nd adjoint : Michel MASCHINO.

La crèche

Cette année encore, la fontaine a été mise en valeur par un petit groupe de bénévoles grâce à la mise en place de la crèche.



Cette poignée d'habitants œuvre bénévolement. Ils se servent de leurs compétences personnelles : couture, menuiserie... pour mettre en valeur les personnages et la structure.

La mise en place de cette scène nécessite des heures de montage : installation d'un plancher, mise en place du fond et raccordement des guirlandes. Il faut également habiller les mannequins et pailler le fond de la crèche.



Ils œuvrent ainsi chaque année pour embellir le village en période de Noël.

Les projets municipaux

Travaux de rénovation du bâtiment communal et ses abords

Les entreprises qui auront la charge de la rénovation du bâtiment communal ainsi que la réfection de la place ont été mandatées suite à un appel d'offre réalisé à l'automne dernier.

Cinq corps de métiers interviendront sur ce chantier :

- **Un lot Maçonnerie - Pierre de taille** par l'entreprise PATEU ET ROBERT, de Besançon en charge de la réfection des façades, des escaliers, du monument aux morts, de la démolition des sanitaires extérieurs et des travaux d'ouvertures intérieures pour un montant de 222 764 €,
- **Un lot Charpente – Couverture** par l'entreprise PATEU ET ROBERT, en charge de la rénovation de la charpente, de la reprise totale de la toiture et de la zinguerie pour un montant de 156 290 €,
- **Un lot Menuiserie bois** par l'entreprise MENUISERIE de TREVILLERS, en charge du remplacement des fenêtres et de certaines portes extérieures et intérieures, de la restauration d'autres portes extérieures pour un montant de 25 836 €,
- **Un lot Espaces Extérieurs et VRD** par la société ALBIZZIA, de Ruffey-le-Château en charge de la reprise du sol de l'ancienne cour de l'école et de la place du monument aux morts, de la création de zones d'espaces verts et du raccordement du bâtiment aux réseaux d'eaux et assainissement collectif pour un montant de 95 297 €,
- **Un lot Métallerie** par l'entreprise GALMICHE, de Grandvelle en charge de la réfection de tous les garde-corps des escaliers centraux et latéraux ainsi que des barres d'appui de fenêtres pour un montant de 16 800 €.

* Les chiffres clés de ces travaux :

Le montant total des travaux s'élève ainsi à **516 987 € TTC**.

Le montant total des subventions attendues est d'environ **200 000 €**.

Soit un reste à charge pour la commune d'environ **300 000 €** financé pour une partie par de l'autofinancement et pour l'autre par un emprunt contracté en décembre 2022 couvrant les dépenses d'investissement de l'année.

Des travaux intérieurs seront réalisés pendant la phase de chantier pour créer des sanitaires pour la salle du périscolaire selon les normes PMR.



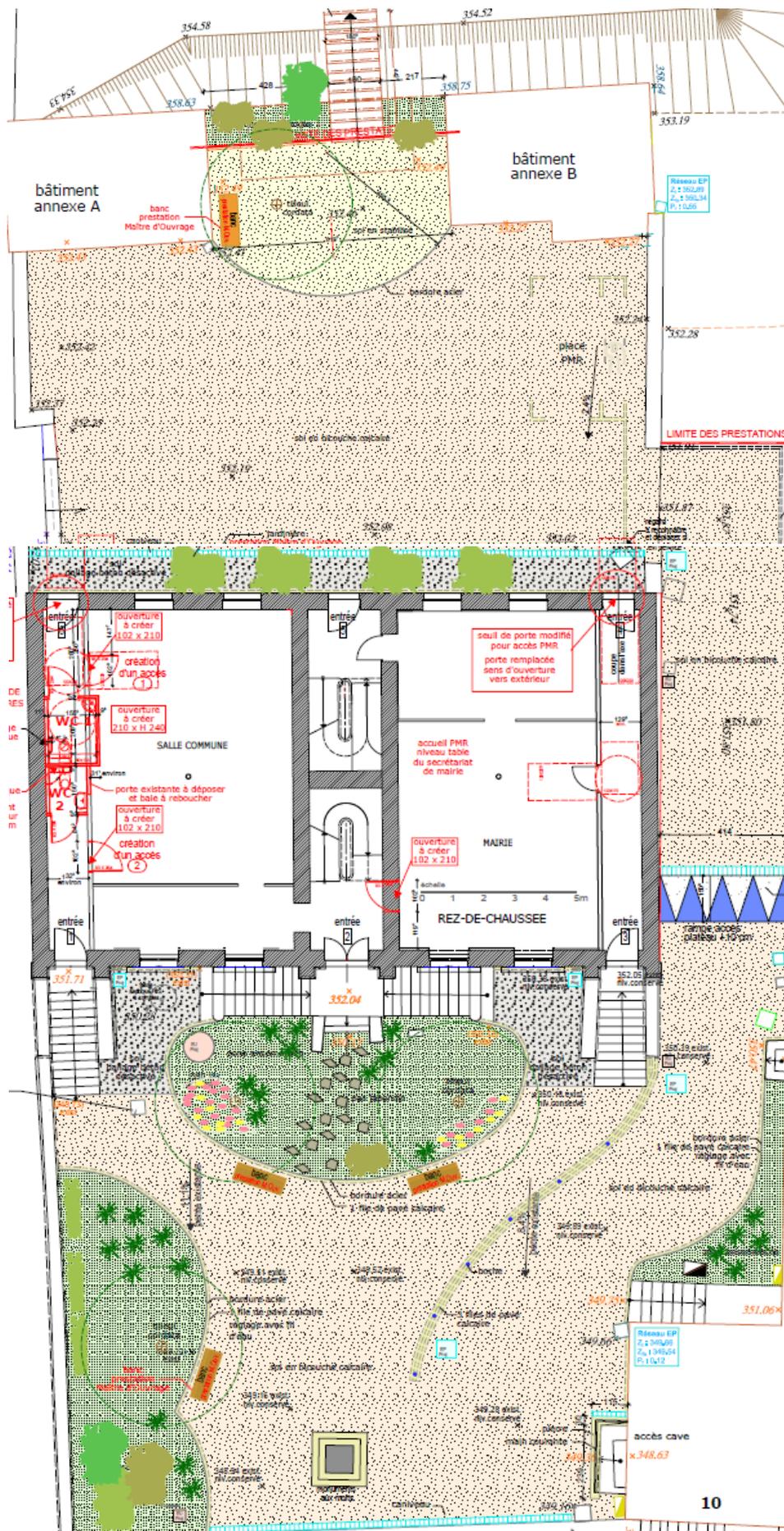
A NOTER

Les travaux débuteront à la mi-mars et s'étendront jusqu'en octobre 2023.

Pendant toute la durée, la place sera inaccessible et le stationnement interdit.

Un accès piéton sera préservé pour l'accès à la mairie, à l'APC et à l'aire de jeux. Seuls les véhicules nécessitant l'accès à la Mairie seront autorisés à rentrer sur la zone de travaux.

Arrêt du bus : la zone d'attente du bus devant le monument aux morts sera préservée sauf pendant l'installation d'un caniveau (durée : 2 jours).



Le Lotissement – Les Vignes du Seigneur



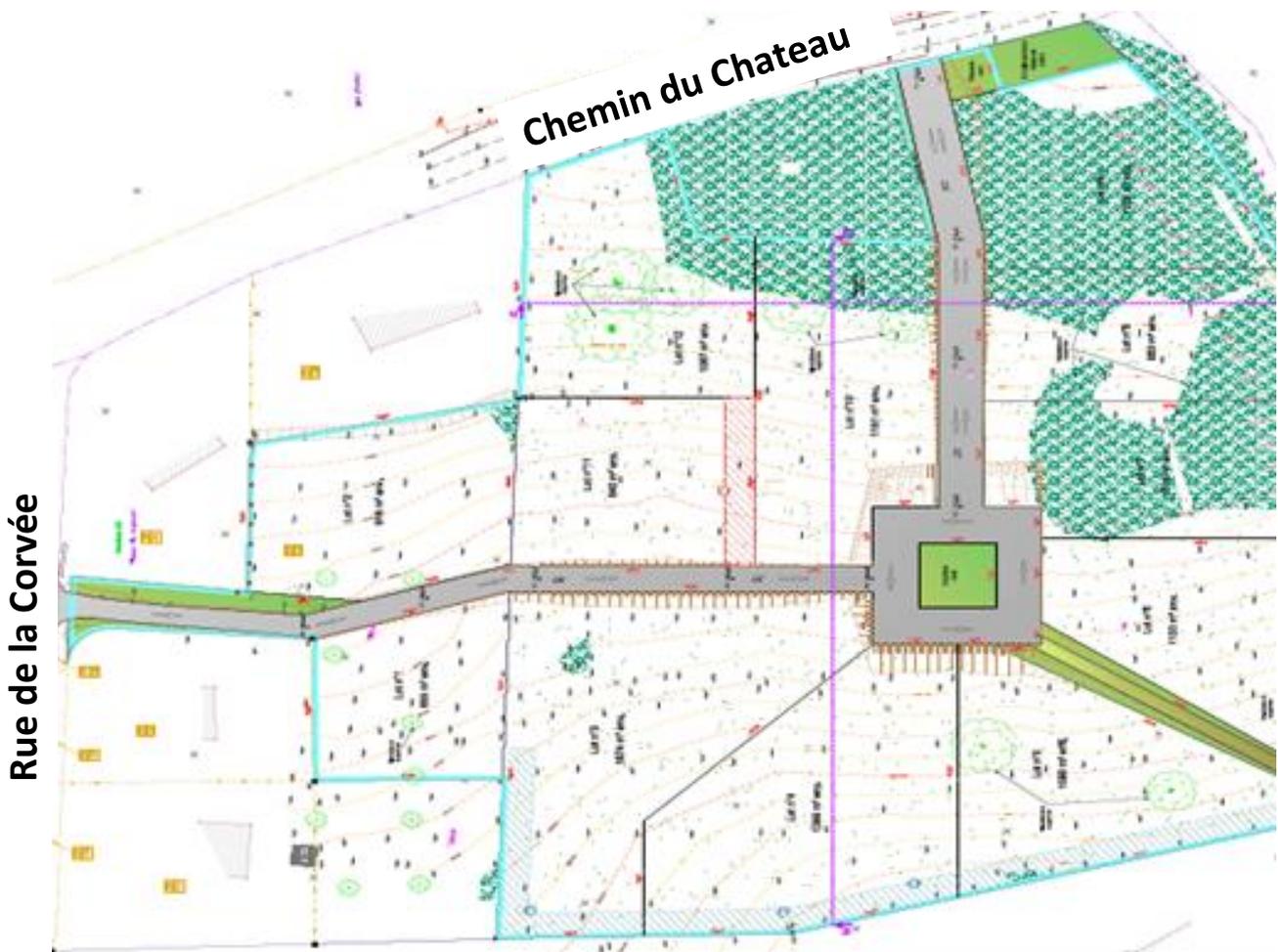
Le permis d'aménager du lotissement a été accordé en date du 13 octobre 2022. Un panneau a été installé à l'entrée du lotissement comprenant les indications réglementaires obligatoires.

Un maître-d'œuvre a été désigné pour réaliser et lancer un appel d'offre des travaux de viabilisation du lotissement comprenant les réseaux secs et humides, le terrassement et les voiries.

Le montant des travaux sera connu lors de la réception des devis des entreprises à la suite de cet appel d'offre au printemps 2023. Le lancement des travaux pourra intervenir après analyse et validation par Conseil Municipal des devis reçus.

L'accès se fera par la rue de la Corvée et le chemin du Château. La sortie ne se fera que via le chemin du Château. Un cheminement piéton devrait permettre aux habitants d'accéder à la place de l'église en mobilité douce (en vélo, avec une poussette, à pied...)

Le lotissement comprend douze parcelles selon le plan d'aménagement suivant :



Vous pouvez d'ores et déjà vous présenter en Mairie si vous êtes intéressés par une parcelle.

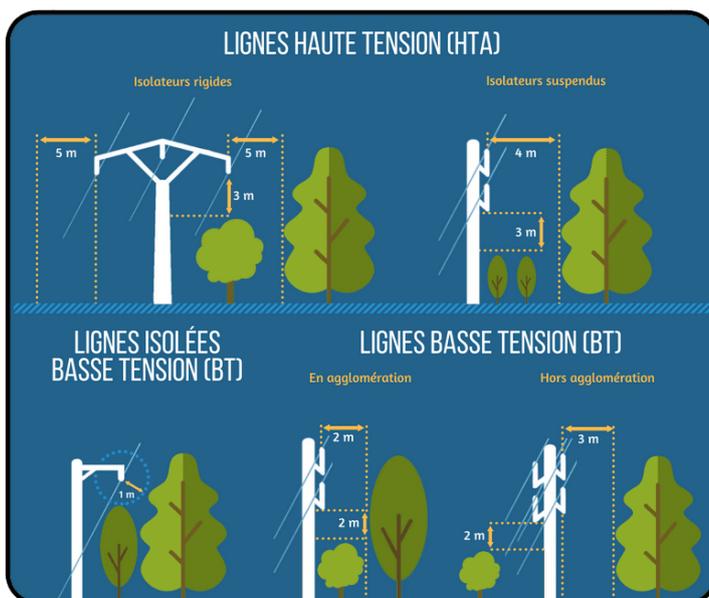
Élagage

Notre village (et de nombreux autres aux alentours) a été confronté pendant plus d'un mois à de nombreuses coupures électriques. Certains équipements électroménagers en ont d'ailleurs fait les frais.

La situation a été rétablie à la mi-janvier. Il s'agissait d'un problème sur une ligne haute tension qui alimente le secteur. En effet, des éléments externes (des branches le plus souvent) rentraient en contact avec les fils. Les coupures étant très brèves, elles étaient difficiles à détecter.

Ces événements peuvent également se produire sur des lignes en basse tension et pourrons interférer sur la distribution de l'électricité.

Ce problème prendra d'autant plus d'importance dès le printemps 2023 car la fibre va être déployée sur notre commune. Ce déploiement induit la pose de câbles supplémentaires sur des poteaux EDF existants ou la pose de nouveaux poteaux (en bois ou en résine imitation bois) à d'autres. Donc la nécessité d'élaguer les arbres, arbustes se fera plus forte pour minimiser la gêne.



L'élagage autour des lignes électriques représente un véritable enjeu pour le réseau électrique.

En effet, la qualité de l'acheminement de l'électricité et la sécurité des biens et des personnes en dépendent.

Que ce soit une entreprise privée ou un particulier qui s'en occupe, plusieurs informations sont à prendre en compte

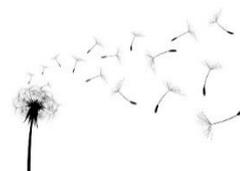
→ Il est de votre responsabilité (propriétaire ou occupant du terrain) de prendre en charge l'élagage si :

- L'arbre est planté sur votre terrain et qu'il déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.
- L'arbre a été planté après la construction de la ligne électrique qui se trouve au-dessus du domaine privé.
- L'arbre se trouve à proximité du câble qui alimente en électricité la propriété

État civil

Décès

Le 20 Juillet 2022	BILLOTTE Bernard	83 ans
Le 02 Septembre 2022	JASMIN Maurice	85 ans
Le 14 décembre 2022	AYME Régine (Née Venck)	78 ans
Le 27 Décembre 2022	SIMON François	69 ans



Nos pensées vont aux familles

Naissances

Le 14 Octobre 2022	Léandre MOUGEY DUPOUX
Le 18 Janvier 2023	Roxane DOMARTIN



Félicitations aux heureux parents

Les manifestations du 1^{er} semestre 2023

<i>Janvier</i>		
Samedi 21	Soirée jeux	Comité des fêtes
Dimanche 22	Cérémonie des vœux	Mairie
<i>Février</i>		
Samedi 04	Soirée Dansante à Gy	Handipétanque moteur et visuel
Samedi 18	Carnaval des enfants	Les BOG'S
<i>Mars</i>		
Dimanche 12	Loto	Les BOG'S
Samedi 25 et dimanche 26	Représentation à Bonnevent-Velloreille	ATHEO
<i>Avril</i>		
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2	Représentation à Bonnevent-Velloreille	ATHEO
Date à venir	Bike and run	Amicale des sapeurs-pompiers
Samedi 22	Chasse aux œufs des enfants	Les BOG'S
<i>Mai</i>		
Lundi 8	Commémoration victoire du 8 mai 1945*	Mairie
	Repas sous chapiteau*	Amicale des sapeurs-pompiers
Dimanche 28	Vide grenier	Patrimoine de Oiselay-et-Grachaux
<i>Juin</i>		
Date à venir	Opération Nettoie ta nature	Les BOG'S
<i>Juillet</i>		
Jeudi 13	Soirée cancoillotte *	Amicale des sapeurs-pompiers

De Juin à Août le club de pétanque vous proposera des concours « sauvages » .

*Le planning des travaux du bâtiment communal pourrait modifier le calendrier.

Cahier pratique

+ Horaires de la mairie

Secrétariat :

Lundi de 17h00 à 19h00

Jeudi de 09h30 à 12h30

Permanence des élus :

Lundi de 17h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

+ Horaires de l'Agence Postale Communale

- Lundi : fermée
- Mardi : 9h00 – 12h00
- Mercredi : 16h00 – 19h00
- Jeudi : 9h00 – 12h00
- Vendredi : 09h00 – 12h00
- Samedi : 09h00 – 12h00

+ Fermeture

- Mairie sera fermée au public du 22 au 28 mai 2023 inclus
- L'agence postale communale sera fermée du 14 au 22 avril 2023 inclus

+ Décharge municipale (terre et déchets inertes)

⇒ Les clefs sont à récupérer en mairie pendant les heures d'ouverture.

+ N'oubliez pas PanneauPocket et le site internet de Oiselay-et-Grachaux

Téléchargeable gratuitement sur ordinateur, tablette ou Smartphone, PanneauPocket a fait peau neuve : **Restez connectés avec nous !**

Le site internet de la commune : <https://oiselay-et-grachaux.fr/>

